



La maltraitance envers les personnes âgées constitue un véritable fléau dans notre société, et continue de causer des ravages importants peu importe la forme sous laquelle elle apparaît.

Notre gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un plan d'action gouvernemental visant à prévenir la maltraitance, à la dépister et à intervenir lorsqu'elle se manifeste. Il sera rendu public en 2010. Mais nous n'avons pas attendu pour agir contre

la maltraitance envers les aînés et des ententes avec plusieurs partenaires ont été conclues pour enrayer ce phénomène.

La trousse SOS-ABUS a été créée en vue d'aider les intervenants, les familles et les aînés eux-mêmes à lutter contre la maltraitance. Les concepteurs de cet instrument ont fait preuve de pertinence en rassemblant les meilleures pratiques ainsi que des initiatives novatrices de toutes les régions du Québec, voire du Canada.

Les réalisations des organismes des Premières Nations et des communautés ethnoculturelles dans le domaine de la violence familiale et envers les aînés n'ont pas été oubliées. Nous pouvons ainsi profiter des expertises de toutes les communautés de la société québécoise.

La trousse SOS-ABUS est dorénavant à notre disposition. Nous pouvons maintenant compter sur des outils supplémentaires afin de contrer la maltraitance envers les aînés.

Marguerite Blais
Ministre responsable des Aînés